

- / M.A. / -
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI



PROCES-VERBAL AD INISTRATIF

(Ord.Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mai neuf cent cinquante six le 25me
jour du mois de avril... Nous trouvene Joseph
(grade) Administrateur résidant à Ruhengeri
avons constaté que le nommé BARYANISHAVU fils de
Pronesha.... et de Impriatuga... originaire de...
Kisantu... résidant à ... Ruhengeri

..... Causait des dérangement sur les voies publiques
et de ce fait entravait la sécurité
publiques

Conformément à l'Art.1 de l'Ordonnance de Police n° 47/Just
du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que dessus
arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Ju jure que le présent Procès-Verbal est sincère

Ruhengeri, le

25/8 1956.

L'

ATA

SOCENE J.

Assesseur
Mwirig